

~~On y considère maintenant les urnes WBU/HVS comme les successeurs logiques des urnes de type WKD, l'élément «en barbelé» étant considéré comme indigène, l'élément WBU/HVS par contre, comme l'intrus, suite aux contacts étroits existant entre les deux côtes de la Manche. Quoique l'interprétation suivante soit difficile à prouver en ce moment, il semble probable que les fragments de céramique de Dave et ceux de Godinne ne constituent que des éléments d'un groupe (?) local, peut-être «émigré» de la civilisation d'Hilversum. Le rôle des populations autochtones dans la diffusion des éléments culturels intrus et l'importance des traditions régionales ont encore été mis en évidence récemment à l'occasion de découvertes comparables dans la vallée de la Moselle (LOHR 1981).~~

~~CÉRAMIQUE DE L'ÂGE DU FER (?)~~

~~Le lot de tessons de céramique contient également un grand fragment provenant d'un vase de fabrication plus récente. Il s'agit d'un récipient à paroi lisse, de couleur brunâtre et fait d'une argile à dégraissants très fins (quartz broyé et un peu d'os calciné pilé).~~

VII. MATÉRIEL LITHIQUE ET ÉLÉMENTS DE PARURE

par Pierre M. VERMEERSCH

Notre étude prend en considération uniquement les artefacts qui d'après communication orale des fouilleurs ont été trouvés dans la même couche que le squelette inhumé. La position de quelques artefacts est spécifiée dans le rapport de fouille. Les rondelles en schiste et autres éléments perforés étaient dispersés à l'ouest et au nord du squelette jusque dans le fond de la première grotte. Comme il semble exister un boyau entre la première grotte et la seconde en contre-bas, les rondelles en schiste de la seconde grotte proviendraient de la première grotte.

Les artefacts en silex ne sont pas nombreux. Ils présentent le plus souvent une patine bleue à blanchâtre. Les bords sont tranchants et d'aspect frais. Quelques pièces ont été endommagées vraisemblablement durant la fouille. Deux artefacts, qui présentent de nombreuses traces de rouille et des ébréchures récentes, ne seront pas pris en considération. D'après les fouilleurs leur présence à l'intérieur des dépôts est à mettre au compte des nombreux trous d'animaux fouisseurs, qu'ils ont pu observer à l'intérieur du remplissage de la grotte.

Parmi les artefacts on compte deux éclats, quatre fragments d'éclat, trois lamelles, un fragment distal de lame, tous en silex, ainsi qu'un fragment d'éclat en chert. L'outillage comprend les éléments suivants en silex. Un perçoir double

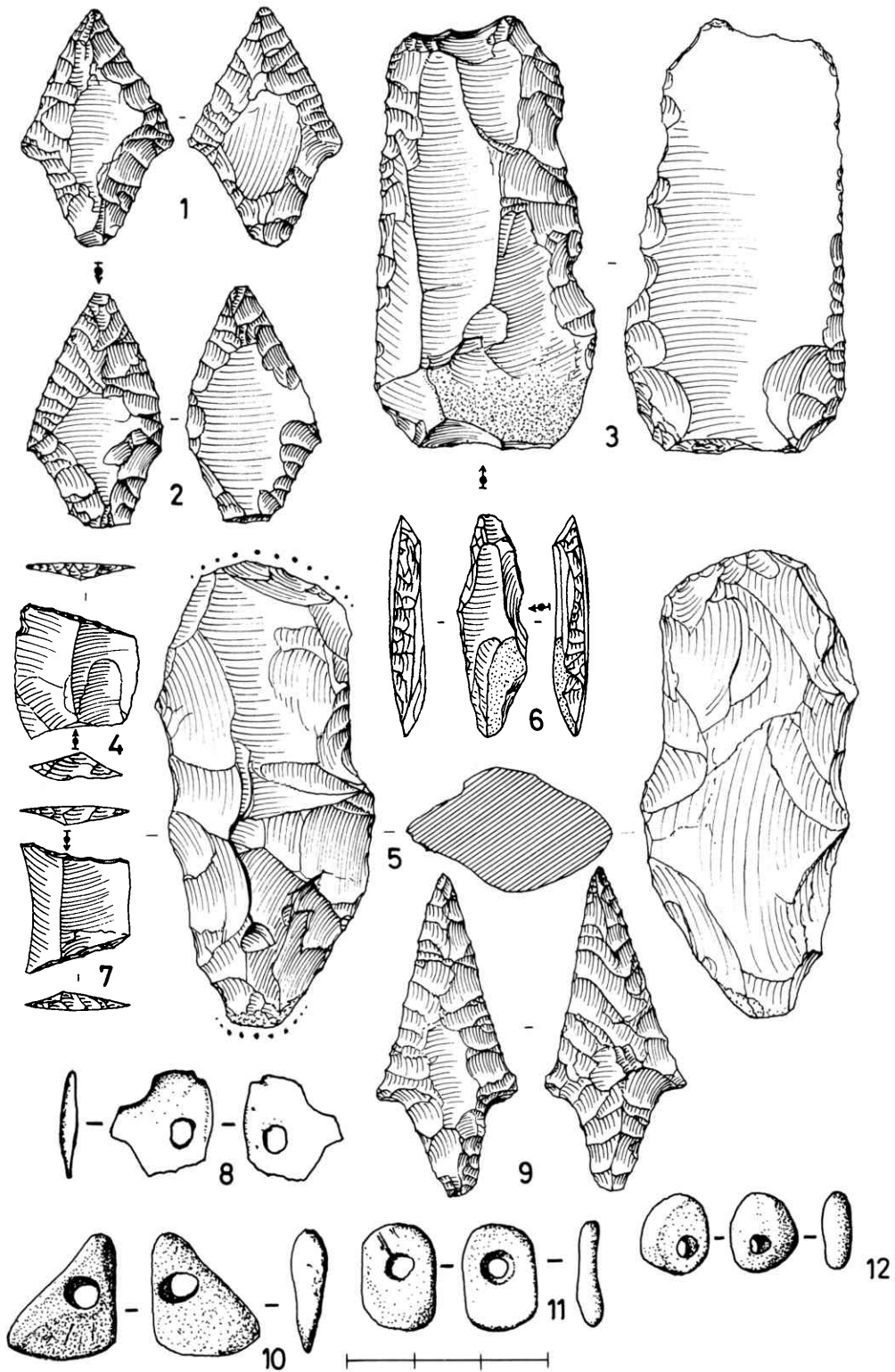


FIG. 11. - Outillage lithique et éléments de parure

(fig. 11, 6) fut obtenu par une retouche abrupte alterne. Un éclat présente sur la partie proximale de chaque bord une large encoche. La partie distale de l'éclat manque. Le bulbe porte un lustre intense. Une scie à coches (fig. 11, 3) fut obtenue à partir d'un fragment de lame. La coche proximale peu profonde fut endommagée lors de la fouille. La coche distale est large et fut obtenue par des retouches semi-abruptes. Les deux bords sont denticulés : le bord droit par des retouches semi-abruptes assez envahissantes mais irrégulières ; le bord gauche par une retouche plus délicate. Sur le bord droit une retouche inverse plate est antérieure à la retouche créant l'aspect denticulé de ce bord. La retouche inverse plate du bord gauche se limite à la partie proximale du bord. La région bulbaire fut clairement amincie. Un retouchoir (fig. 11, 5) à section lenticulaire irrégulière fut façonné par une taille bifaciale. Les deux extrémités sont fort usées. Un petit fragment d'outil semble provenir d'un autre retouchoir. Une flèche tranchante (fig. 11, 4) présente du côté proximal une troncature inverse semi-abrupte et, du côté distal, une troncature normale abrupte. Un trapèze à deux troncatures normales légèrement concaves (fig. 11, 7) présente par la courbure du support une morphologie différente des trapèzes mésolithiques mais fort proche d'une flèche tranchante. Deux flèches perçantes (fig. 11, 1-2) du type à ailerons rudimentaires portent des retouches plates bifaces fort envahissantes. Une autre flèche perçante à ailerons (fig. 11, 9) fut trouvée à une profondeur de 30 cm «avant grotte». Il nous faut finalement mentionner un éclat de hache polie en silex.

La fouille a également fourni un fragment d'un couteau à dos naturel. De par sa patine et surtout son lustre, cet outil semble appartenir à une occupation moustérienne.

La collection des rondelles en schiste de la première grotte compte 68 exemplaires. Dans la grotte inférieure 5 autres rondelles ont été retrouvées. Les rondelles consistent en des disques arrondis perforés en schiste vert très foncé (fig. 12, 8-10). Les disques ont été obtenus suivant le clivage naturel du schiste. Parfois les deux surfaces de clivage ont été polies. Souvent pourtant ces surfaces, naturellement assez lisses, ne semblent pas avoir été polies. Durant sa fabrication la rondelle passa par un stade à contour assez irrégulier, obtenu par débitage. Il semble que la perforation fut effectuée ensuite. Cette perforation est le plus souvent conique, parfois biconique. Il arrive qu'elle soit quelque peu décalée. En dernier lieu le bord irrégulier fut poli pour obtenir un contour circulaire. Ce polissage est généralement bien soigné. Parfois on observe des stries de polissage perpendiculairement à l'axe de la perforation. Le bord présente le plus souvent un angle net avec les surfaces de clivage. Parfois le bord est arrondi. Il semble que certaines rondelles aient été obtenues par clivage (intentionnel ?) de rondelles plus épaisses. Les quelques rondelles non achevées (fig. 12, 11-12) donnent nettement l'impression qu'elles ont été fabriquées individuellement.

Les dimensions des rondelles figurent dans le tableau suivant.

LES RONDELLES PERCÉES EN SCHISTE – DIMENSIONS EN MM

| N° | Diamètre | Épaisseur | Diamètre du trou | Remarques |
|-----|-------------|-----------|------------------|--|
| g2 | 8,5 × 8,6 | 3,3 | 3,2 | |
| g3 | 7,8 × 8,0 | 3,2 | 1,9 | |
| g4 | 8,9 × 9,2 | 3,3 | 1,4 | |
| g5 | 9,9 × 9,9 | 4,0 | 2,6 | |
| g6 | 9,8 × 10,1 | 3,2 | 2,6 | |
| h1 | 9,0 × 9,0 | 2,4 | 4,5 | Bord arrondi. |
| h2 | 9,9 × 9,7 | 1,3 | 3,0 | Trou légèrement décalé. |
| h3 | 9,4 × 9,5 | 1,7 | 3,4 | Bord arrondi. |
| h4 | 9,7 × 9,7 | 1,9 | 3,5 | Fragmentaire. |
| h5 | | | | Pièce fragmentaire non achevée. |
| h8 | 10,4 × 10,2 | 2,1 | 3,9 | Perforation ovale avec petit diamètre de 3,15. |
| h9 | 9,4 | 1,6 | 3,5 | Fragmentaire. |
| h10 | 13,7 × 10,0 | 5,5 | 2,6 | Pièce non achevée de forme rectangulaire. Un des bords longs est constitué par une fracture naturelle, l'autre bord long porte des traces de débitage. Les deux bords courts sont arrondis suite à un polissage avec sur un des bords des stries perpendiculaires et sur l'autre bord parallèles à la perforation. La perforation est biconique. |
| h11 | 13,7 × 12,8 | 2,4 | 4,0 | Pièce de forme ovale ; trou légèrement décalé. |
| h13 | 9,5 × 9,5 | 1,7 | 4,3-4,7 | Trou asymétrique, décalé. |
| h14 | 9,6 × 9,4 | 1,6 | 4,8 | Trou décalé. |
| h15 | 8,2 × 8,4 | 2,0 | 2,8 | Trou légèrement décalé. |
| h16 | 11,8 × 11,8 | 2,4 | 2,5 | Bord non arrondi. |
| h17 | 10,0 × 10,2 | 2,2 | 2,9 | Trou légèrement décalé. |
| h18 | 9,7 × 8,6 | 1,9 | 2,7 | Pièce ovale. |
| h19 | 10,4 | 1,6 | 3,2 | Pièce fragmentaire. |
| h20 | 10,4 × 10,4 | 1,6 | 3,9 | Trou légèrement décalé, bord arrondi. |
| h21 | 10,1 × 10,2 | 2,2 | 3,3-4,4 | Trou asymétrique décalé. |
| h22 | 7,0 × 7,0 | 3,7 | 3,3 | Perforation biconique. |
| h23 | 8,0 × 7,1 | 2,5 | 2,8 | Pièce ovale irrégulière. |
| h24 | 10,1 × 10,1 | 1,4 | 4,6 | Fragmentaire (se joint au n° 34). |
| h25 | 9,4 | 1,7 | 3,0 | Fragmentaire. |
| h26 | 6,6 × 6,8 | 1,7 | 2,6 | |
| h27 | 9,5 | 1,0 | 4,0 | Fragmentaire. |
| h28 | 10,0 × 10,0 | 1,1 | 4,0 | Bord arrondi. |
| h29 | 9,9 × 9,4 | 1,7 | 3,9 | Pièce ovale irrégulière, perforation biconique. Bord arrondi. |
| h30 | 7,3 × 7,2 | 2,4 | 2,8 | Bord arrondi, perforation biconique. |
| h31 | 7,7 × 6,5 | 1,7 | 2,9 | |
| h32 | 7,1 × 7,1 | 1,6 | 2,9 | Bord arrondi. |
| h33 | 6,8 × 6,5 | 1,8 | 2,7 | |
| h35 | | 1,8 | | Fragmentaire. |
| h36 | 9,3 | 1,2 | 4,3 | Fragmentaire. |
| h37 | 6,3 × 6,6 | 2,3 | 2,5-3,0 | Perforation ovale. |
| h38 | 6,9 × 6,8 | 2,4 | 2,9 | Perforation biconique. |
| h39 | | | 3,5 | Fragmentaire. |
| h40 | | | | Fragmentaire. |

| N° | Diamètre | Épaisseur | Diamètre du trou | Remarques |
|-----|-------------|-----------|------------------|--|
| h41 | 6,8 × 6,8 | 2,9 | 2,6-3,8 | Perforation asymétrique non perpendiculaire au clivage. |
| h43 | 10,5 × 10,4 | 3,7 | 3,9 | Fragmentaire. |
| h44 | 10,5 × 10,5 | 2,6 | 3,6 | |
| h45 | 6,9 × 6,8 | 3,5 | 3,1 | |
| j1 | 10,6 × 9,9 | 1,7 | 3,9 | |
| j2 | 10,5 × 10,1 | 2,1 | 3,9 | |
| j3 | 10,6 × 10,5 | 2,1 | 4,7 | |
| j5 | 10,5 × 10,5 | 2,0 | 3,0 | |
| j6 | 9,2 × 7,5 | 3,1 | | Rondelle en schiste non perforée. Une face est polie, l'autre est une surface de clivage. |
| j7 | 6,7 × 6,2 | 1,9 | 3,1 | |
| j8 | 7,2 × 7,1 | 3,0 | 2,5 | |
| j9 | 6,7 × 6,7 | 2,1 | 3,6-2,1 | Perforation ovale. |
| j10 | 10,2 × 10,2 | 2,6 | 3,1 | |
| j11 | 10,3 × 10,1 | 1,8 | 2,9 | |
| j12 | 10,6 × 10,6 | 2,1 | 3,3 | Trou légèrement décalé, perforation conique. |
| j13 | 9,5 × 9,0 | 1,5 | 4,3 | |
| j14 | 9,4 × 9,3 | 1,9 | 4,4 | |
| j15 | 8,1 × 7,8 | 1,9 | 3,0 | |
| j17 | 13,6 × 10,5 | 6,1 | | Fragment de schiste à bord légèrement poli. Pièce non achevée avec perforation oblique, ovale, suite à deux perforations contingentes, biconiques. |
| j20 | 13,4 × 11,9 | 2,5 | 2,8 | Pièce non achevée de forme ovale. |
| j21 | 10,8 × 10,6 | 2,1 | 3,0 | Pièce de forme triangulaire arrondie à perforation biconique. |
| j22 | 10,4 × 10,3 | 2,7 | 3,2 | |
| j23 | 11,7 × 9,7 | 3,3 | 2,7 | Pièce non achevée peu arrondie à perforation biconique. |
| j24 | 10,4 × 10,3 | 2,0 | 2,9 | |
| j25 | 9,6 × 9,4 | 1,5 | 4,3 | |
| j26 | 9,5 × 9,4 | 1,9 | 4,1 | |
| j27 | 9,7 × 9,7 | 1,9 | 3,7 | |
| j28 | 9,8 × 9,4 | 2,1 | 3,3 | |
| j29 | 9,8 × 9,6 | 2,2 | 3,4 | Perforation oblique, biconique. |
| j30 | 9,8 × 9,5 | 1,4 | 4,7 | |
| j31 | 10,8 × 10,3 | 2,9 | 2,4 | Pièce inachevée à contour irrégulier. |
| j32 | 10,2 × 9,9 | 1,7 | 3,9 | |
| j34 | 9,6 × 9,6 | 1,6 | 4,0 | Trou légèrement décalé. |

Outre les rondelles perforées en schiste, quelques autres éléments perforés ont été récoltés. Il s'agit d'un fragment de coquille à perforation biconique (fig. 11, 11), un petit caillou en calcaire blanc à perforation en oblique (fig. 11, 12), un petit élément de forme triangulaire en argile jaunâtre (céramique ?) (fig. 11, 10), une plaquette en calcaire corrodé à contour irrégulier (fig. 11, 8) et à perforation circulaire (naturelle ?). Remarquons aussi la présence de deux éclats en silex à perforation naturelle.



FIG. 12. – Rondelles en schiste et dents perforées

Des dents à perforation biconique appartiennent au chien (*Canis lupus f. familiaris*) et au porc (*Sus scrofa f. domestica*) (détermination W. VAN NEER, Onderzoeksfonds K.U.L.). Une troisième incisive supérieure (fig. 12, 4) de chien porte la perforation au niveau de la couronne. Quatre autres incisives (fig. 12, 2-3, 5-6) ont la perforation à la racine. Toutes ces dents proviennent de grands individus. Une épiphyse proximale de radius de chien perforée provient d'un animal de taille plus petite. Une canine inférieure de truie (fig. 12, 7) fut perforée au niveau de la racine, une autre au niveau de la couronne. Un fragment de dent (fig. 12, 1) à perforation biconique provient d'un animal indéterminable.

CONCLUSIONS ARCHÉOLOGIQUES

Il est difficile de formuler des conclusions franches à partir d'un matériel dont la provenance et surtout la position stratigraphique pose de nombreux problèmes.

Il semble pourtant que la couche 2 de la grotte 1 puisse être considérée comme les restes d'un habitat de l'âge du bronze, culture d'Hilversum. Le caractère d'habitat ressort de la présence de tessons et d'ossements brisés d'animaux provenant entre autres d'une faune domestiquée.

Antérieurement à cet habitat l'endroit a servi de grotte sépulcrale. la présence de nombreux ossements humains dans la couche 2 s'expliquerait comme un remaniement des couches inférieures durant l'occupation de l'âge du bronze. Cette hypothèse nous paraît plus valable que celle qui ferait des ossements humains les restes de cuisine de l'habitat. La présence d'ossements très fracturés et calcinés fut d'ailleurs maintes fois observée dans des grottes sépulcrales du bassin parisien (GUILLAUME 1979). Comme le matériel anthropologique semble homogène, nous suggérons de considérer les nombreux os de crâne et les dents de la couche 3 comme appartenant également à la population inhumée. Le rapport de fouille mentionne que le charbon de bois fut nombreux dans cette couche 3. L'échantillon de charbon qui nous fut remis par les fouilleurs ne portait malheureusement aucune mention d'ordre stratigraphique. Il semble d'ailleurs qu'il comportait les charbons des deux grottes. La datation de 2.360 ± 65 (LV-1130) indique clairement que ce charbon ne peut être considéré comme antérieur à l'âge du bronze, comme l'indiquerait la position stratigraphique de la couche 3. Il est donc vraisemblable que l'échantillon soumis à la datation est un mélange de charbons d'âges très différents.

Le squelette inférieur en position anatomique doit être considéré comme une inhumation, vraisemblablement la plus ancienne dans la grotte. De nombreux arguments suggèrent une attribution du squelette et son matériel archéologique au Seine-Oise-Marne (S.O.M.). En effet de nombreuses grottes sépulcrales ont été découvertes le long de la Meuse et de ses affluents (DE LAET 1979 : 270). Ces grottes n'ont que très rarement fait l'objet d'études approfondies. Il semble pourtant acquis qu'elles furent utilisées dès le S.O.M. Il s'agit généralement de grottes sépulcrales à inhumation collective.

La présence d'un squelette en position anatomique en même temps que les restes en désordre d'autres squelettes est un fait courant dans les tombes collectives du S.O.M. (BAILLOUD 1974 : 176). D'après l'étude anthropologique, la grotte n° 1 compterait au moins 16 individus. Comme dans les tombes S.O.M. du bassin parisien (BAILLOUD 1974 : 175), ici également les vestiges appartiennent à des hommes, des femmes et des enfants.

L'outillage lithique comprend des éléments typiquement S.O.M. comme les deux flèches perçantes du type «à ailerons rudimentaires», qui selon G. BAILLOUD (1974 : 190) seraient caractéristiques du S.O.M. du bassin parisien. Les retouchoirs

sont également abondamment représentés dans les tombes S.O.M. (BAILLOUD 1974 : 185). La flèche tranchante se rencontre en grande quantité dans les tombes S.O.M. Remarquons que notre trapèze (fig. 11, 7) pourrait être considéré comme étant également une flèche tranchante. La scie à encoches ne serait pas un outil caractéristique du S.O.M., mais devrait appartenir au début et au milieu de l'âge du bronze (BAILLOUD 1974 : 188). Nous n'avons pourtant pas de raisons de douter de l'appartenance de la scie à encoches à l'ensemble S.O.M. de la grotte. La sépulture collective S.O.M. d'Argenteuil (TARETTE 1977) en a livré une à deux encoches. Les encoches de notre exemplaire (fig. 11, 3) sont pourtant moins profondes. Les perceurs sont rares dans un milieu S.O.M. On conçoit pourtant fort aisément leur fonction pour le perçage des rondelles.

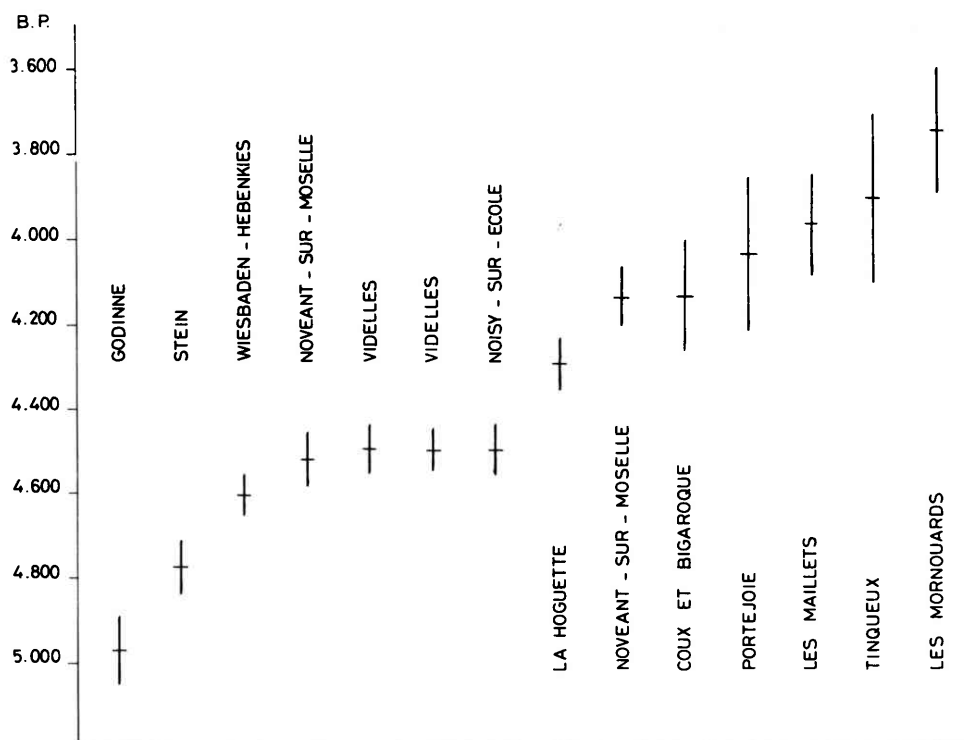


Fig. 13. - Tableau des datations ^{14}C (avec un écart-type) des sites S.O.M. du Nord du bassin parisien et des *Galeriegräber*

L'appartenance au S.O.M. est confirmée par la présence d'éléments de parure. Des rondelles en schiste fort semblables à celles de notre grotte ont été découvertes dans la sépulture collective d'Argenteuil (TABORIN 1977). Les disques en coquille ne sont pas rares dans le S.O.M. (BAILLOUD 1974 : 213). Il en est de même des

dents perforées à la racine. En Belgique certaines grottes ont déjà fourni des éléments de parure comparables : Waulsort, caverne A et B ; Hotton, grotte de la porte aïve (RAHIR 1925) ; Ben-Ahin, grand abri-sous-roche (DESTEXHE-JAMOTTE 1971-73). Il est vraisemblable que les nombreuses rondelles en schiste ont appartenu à un collier, associé au squelette d'un homme.

La présence d'un couteau à dos naturel semble indiquer que la grotte a connu une occupation moustérienne. Il ne nous semble pas impossible que la présence du Lemming à collier (*Dicrostonyx torquatus*) est à mettre en relation avec une couche d'âge moustérien, qui aurait été détruite antérieurement au S.O.M.

La date de 4970 ± 80 B.P. (Lv-1173) pour une inhumation S.O.M. est bien sûr très ancienne. Vu qu'elle fut obtenue à partir de collagène du squelette même, elle a toutes les garanties d'être fiable. Dans la fig. 13 nous avons rassemblé les dates ^{14}C du S.O.M. qui nous sont connues. S. J. DE LAET (1976) a déjà attiré l'attention sur le fait que la civilisation de S.O.M. a débuté plus tôt que généralement admis ; ses débuts semblent se placer peu après 5.000 B.P. et plus probablement avant 4.700 B.P. Si la date de STEIN et des *Galeriegräber* hessois et westphaliens constituait une indication valable de cette hypothèse, l'on peut considérer que la date de Chauveau en apporte une confirmation.

Il faut donc admettre que le S.O.M. s'est manifesté très tôt dans les grottes sépulcrales de la Belgique. Il n'est donc pas étonnant que le type humain du S.O.M. belge atteste des influences de ceux du M.K., dont ils sont au moins partiellement contemporains (VERMEERSCH 1981).

~~VIII. ÉTUDE DES MICROVERTÉBRÉS DE LA GROTTTE DE CHAUCVEAU~~

~~par Jean-Marie CORDY~~

~~La microfaune recueillie lors de la fouille de la grotte de Chauveau est quantitativement peu importante. Néanmoins, telle qu'elle se trouve, elle apporte d'utiles informations sur l'ancienneté des couches qui contenaient les ossements humains.~~

~~L'ensemble des restes de microvertébrés se rapportent à des espèces qui participent encore à la faune actuelle de nos régions. La majorité des débris doivent être rapportés à des Batraciens ; il doit s'agir essentiellement de restes de Crapaud, *Bufo bufo*, d'après les déterminations faites à partir de l'humérus, de l'ilion, du scapulum et du sphénethmoïde (RAGE 1974).~~

~~Les micromammifères plus variés sont représentés par six taxons. Parmi les Rongeurs, le Mulot, *Apodemus sylvaticus* - *A. flavicollis*, est le plus fréquent (neuf mandibules). La détermination spécifique est délicate en présence d'une seule rangée dentaire inférieure complète ; notons cependant que sa longueur, qui est de~~